

L'ASSOCIATION

Retours sur nos Journées Conviviales

Nos accompagnements en 2023

Équipes bénévoles et salariée : on se forme tout le temps !

RÉFLEXIONS

Témoignage : Une transmission père-fille inattendue

Lecture : « Trois nids d'hirondelles »

Interview : Franck, enseignant en lycée agricole "à quoi rêvent les élèves ?"

Récap sur la nouvelle Politique Agricole Commune 2023 -2027

Édito

LA SOLIDARITÉ N'ATTEND PAS !

Incertitudes climatique et économique, le pouvoir d'achat qui s'améliore trop lentement, un constat préoccupant pour les agricultrices et agriculteurs que Solidarité Paysans accompagne.

Complicé de maîtriser son destin - quand le marché agricole est piloté par des aides publiques, - avec une nouvelle PAC qui s'est complexifiée et qui parfois n'est pas maîtrisée.

Ces inquiétudes auxquelles s'ajoutent des tracas administratifs, devenant souvent insurmontables, une mauvaise image de soi, parfois une déconsidération de l'entourage et il est temps d'agir en contactant Solidarité Paysans.

Le nombre de paysans et paysannes est en constante baisse, alors qu'on importe environ 50% des fruits et légumes consommés en France. Nous sommes passés à 400 000 agriculteurs et agricultrices recensés en 2023 contre 1,2 millions dans les années 90.

La précarité alimentaire est une réalité dans le monde rural, Solidarité Paysans s'engage au côté d'autres acteurs incontournables sur le sujet. Lors de nos accompagnements ayons l'œil ou l'oreille attentive pour s'inquiéter des précarités alimentaire ou de logement, c'est aussi notre rôle.

Nous sommes toutes et tous amenés à rencontrer des paysans et paysannes confrontés à des difficultés de tous ordres : administratif, économique, familial, relationnel... Solidarité Paysans En Auvergne est présent sur tout le territoire pour qu'ils retrouvent un pouvoir d'agir, afin que ces difficultés ne soient vécues pas comme une fatalité.

Les bénévoles de l'association, en binôme avec une ou un salarié-e ont continué à se former, en 2023 comme les autres années. Les résultats sont encourageants comme en témoignent les retours que vous pourrez lire dans ce nouveau numéro de Tintamarre.

Françoise VAST, Gisèle BAULAND
Bénévoles de Solidarité Paysans 63

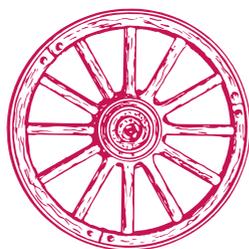
POUR QUE LA ROUE TOURNE...

Vous serez toutes et tous les bienvenus et contribuerez ainsi à assurer les relèves nécessaires.

La vitalité d'une association telle que Solidarité Paysans se mesure à sa capacité de renouvellement, de se régénérer en faisant monter de nouveaux administrateurs et dirigeants aux responsabilités. Ces nouveaux apports sont sources d'enrichissement pour l'association, et l'arrivée de nouvelles têtes rompent le train-train qui pourrait s'installer avec l'usure du temps. Cet aiguillage et les remises en causes que cela peut impliquer créent pour l'association une plus grande réactivité, favorisant ses capacités d'adaptation pour appréhender les nouveaux défis que l'évolution des problématiques dresse devant nous.

Je pense notamment à :

- L'évolution des accompagnements individuels vers des formats en collectif, à continuer de proposer de façon complémentaire auprès des agriculteurs qui nous font appel.
- L'indispensable ouverture vers un travail transversal avec d'autres associations de notre réseau, permettant ainsi d'enrichir notre offre d'accompagnement.
- La recherche de nouveaux contributeurs financiers en soutien de l'association afin de lui permettre de pérenniser ses acquis et consolider son développement.
- La nécessité de faire face et de s'approprier les évolutions rapides des techniques de communication, contribuant ainsi à l'amélioration de notre visibilité et de notre attractivité, indispensables à notre pérennité.



Et ça n'est là qu'un aperçu des défis qui nous attendent dès à présent et demain.

Aussi, il convient de mobiliser les forces vives qui sommeillent en chacun·e d'entre vous en nous rejoignant, soit comme administrateur dans votre association départementale, soit en participant activement dans les divers groupes de travail que nous animons en marge de notre conseil d'administration (finances, communication, relations extérieures, etc).

Vous serez toutes et tous les bienvenus et contribuerez ainsi à assurer les relèves nécessaires.

Alors à bientôt et au plaisir de travailler ensemble !

Ainsi la roue continuera de tourner pour le plus grand profit des agriculteurs et agricultrices qui nous font appel, manifestant ainsi leur confiance à notre égard.

Ne les décevons pas ...

Xavier Guibert
Coprésident de Solidarité Paysans En Auvergne



Vie associative

RETOUR SUR NOS JOURNÉES CONVIVIALES

À l'automne 2023, c'est la valse des journées conviviales qui a repris. Déclinées dans chaque département, leur programme a été choisi et mis en œuvre avec brio par les différentes équipes bénévoles, appuyées par leurs référentes salariées "vie associative". Leurs points communs ? L'articulation en deux temps, avec une première partie réservée aux retrouvailles entre membres de l'association tous confondus, et une seconde partie, ouverte au grand public.



Sylvie Dahetze, lors de la projection-débat au centre social La Farandole du Donjon, dans l'Allier



Le 23 septembre • Le Donjon

Le 23 septembre 2023, le soleil était avec nous !

Nous : les agricultrices et agriculteurs accompagnés, les bénévoles, et Laurence [salariée référente vie associative de Solidarité Paysans Allier] pour veiller au bon déroulement de la journée.

Dans la lumière d'automne au cœur de la Sologne Bourbonnaise et de ses bois de chênes, le rendez-vous est donné au domaine de l'Hippogriffe à Montbeugny. Le spectacle commence à 15h, mêlant prouesse équestre et fauconnerie.

On en prend plein les yeux et c'est aussi l'occasion d'apprendre sur les modes de vie des rapaces ainsi que sur les menaces qui pèsent sur certaines espèces. À l'issue du spectacle, une promenade sur le site laisse la place aux échanges avec des gens passionnés, humains et sincères.

La journée se poursuit sur la commune du Donjon : repas convivial dans la bonne humeur. La contrainte horaire nous oblige à écouter ce bon moment puisqu'une projection-débat commence à 20h.

En partenariat avec le Centre Social du Donjon, à la salle polyvalente, c'est le dernier documentaire « L'Amour Vache » d'Edouard Bergeon qui a été choisi, retraçant l'histoire d'un

couple d'agriculteurs du Béarn qui se trouve obligé d'abattre son troupeau bovin pour cause de tuberculose. L'agricultrice filmée dans le documentaire est présente avec ses deux fils.

À l'issue de la projection, elle revient sur la solitude de la profession face à de tels événements mais aussi sur le rôle important des femmes et de la solidarité familiale.

Cette journée a été une bonne occasion de se retrouver et de présenter Solidarité Paysans, et déjà un effet rebond se profile : un autre centre social nous a d'ores et déjà contacté pour un éventuel partenariat en 2024 (!)



PUY-DE-DÔME



Le 30 septembre · Vernet-Chaméane

1 week-end, 2 lieux de représentation, 3 acteurs, c'est parti !

Rendez-vous à 14h au Vernet-Chaméane. Arrivés au château de Montfort, nous retrouvons quelques bénévoles et les comédiens de la compagnie lozérienne « La Joie Errante ».

En attendant de découvrir leur belle réalisation théâtrale, nous voilà partis sur les traces de l'améthyste. Environ 20 bénévoles, salarié-es et familles, suivent avec attention et passion le chemin et les explications d'un guide du musée. Une belle balade nous mène vers un filon. Muni-es de petits piolets, celles et ceux qui le souhaitent s'initient à la recherche d'un éclat de cette pierre. Sur le chemin du retour nous palabrons et découvrons les magnifiques paysages du Livradois. Le soleil brille.

Vient alors le temps du goûter pendant que d'autres s'affairent aux préparatifs du dîner et du spectacle. Alors que nous étions une vingtaine à la visite, nous nous retrouvons une bonne trentaine autour de la table, un beau moment de convivialité où des paysan-nes accompagnés par Solidarité Paysans 63 se joignent au groupe.

Les trois coups retentissent. La salle s'est remplie, nous sommes plus de 80 pour découvrir une pièce troublante, touchante, émouvante, inspirée d'un large travail documentaire préalable auprès de 150 personnes vivant dans le milieu rural. Un moment de débat puis un pot avant de remercier très sincèrement les 3 comédiens. Un temps de rangement et à 23h la salle est presque vide... il est temps de se dire « à l'année prochaine » !

Gisèle Bauland

Bénévole de Solidarité Paysans 63

Vacarme(s) nous entraîne à l'aube des 43 ans d'un homme en lutte et fatigué. Pierre est un homme au portrait complexe qui a fait le choix (mais en était-ce vraiment un ?) de reprendre l'exploitation familiale avec ce que cela comporte de difficultés, de succès, de joie et d'amour. C'est l'histoire de l'agriculture française et de ses bouleversements : transmission, productivisme, place des femmes, écologie, patriarcat...



HAUTE-LOIRE

Le 1er octobre · Beauzac

Ce 1er octobre en fin de matinée, accompagné-es et accompagnant-es et leurs familles se sont retrouvés à l'espace « La Dorlière » à Beauzac à l'est de la Haute-Loire. De beaux échanges ont accompagné le repas de midi, composé de mets préparés par les bénévoles.

Après une présentation de Solidarité Paysans au public, le spectacle pouvait commencer. *[Comme dans le Puy-de-Dôme]*, la compagnie « La Joie Errante » nous a présenté la pièce de théâtre « Vacarme(s) ou comment l'homme marche sur la terre ».

Une pièce de théâtre qui vous prend aux tripes tellement c'est vrai, c'est juste et parfois cruel. Une vie de paysan défile, de l'enthousiasme aux tourments, de la joie à la souffrance. Un monde taiseux mais aussi attachant et fascinant. Et quand on parle de vie, ce sont toutes ces vies qui s'entremêlent : professionnelle, de voisinage, familiale et amicale.

Un moment très fort avec des acteurs plus vrais que vrais. Un spectacle qui nous interroge sur les problématiques de transmission, productivisme, place des femmes, écologie, patriarcat.



Et pour terminer encore de riches échanges entre nous et avec les trois comédiens autour du verre de l'amitié, sur le parvis de l'espace "La Dorlière".

Pierre Compeyron

Bénévole de Solidarité Paysans 43





Le 1 mars · St-Étienne-de-Chaumeil

Tchou ! Tchou !

En ce dimanche 8 octobre, nous embarquons à bord du Gentiane Express, le train touristique de l'association des Chemins de Fer de la Haute Auvergne. Au programme, une balade en familles d'agriculteurs et bénévoles au départ de Riom-ès-Montagnes (sur la communauté de communes de Pays Gentiane) en direction de Lugarde sur le plateau du Cézallier, pour une durée de 3 heures aller et retour.

Les enfants ont découvert la conduite de cette vieille Micheline et rêvent de devenir pourquoi pas un jour conducteur-riche mécanicien-ne au sein de cette association. Les paysages qui défilent sont magnifiques et appréciés par toutes et tous.

Nous avons poursuivi cette rencontre autour d'un repas convivial, et avons profité pour adresser nos sincères remerciements à Jean-Pierre Lombard qui a œuvré depuis tant d'années au sein de Solidarité Paysans Cantal et En Auvergne.

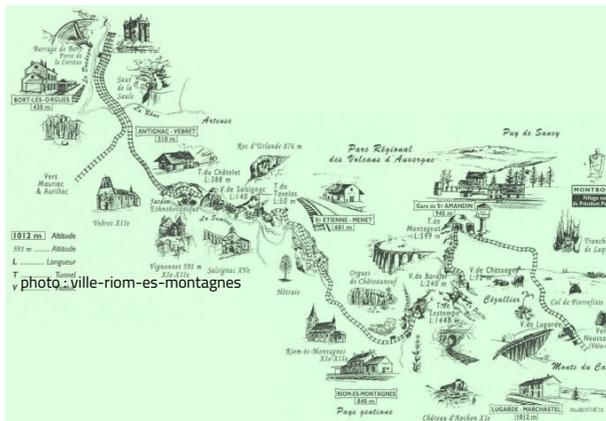
La soirée s'est terminée avec la projection du documentaire "Au-delà des clôtures" de Matthieu Babiart et Séverine Duchêne, au cinéma le Quai des Arts à Riom es Montagnes.

Le film racontait la transition de plusieurs agriculteurs et agricultrices vers des modes d'agriculture plus respectueux des hommes, de la nature et des animaux.

Un débat a clôturé cette belle journée, mais hélas avec très peu de public présent en salle.

Marie-Laure Dumas

Bénévole de Solidarité Paysans 15



Accompagnements en 2023

2023

UN MAINTIEN D'ACTIVITÉ - EN APPARENCE

Au début du mois de décembre, c'était plus de 240 accompagnements sur l'année 2023 que Solidarité Paysans avait réalisé, dont plus de 60 nouveaux appels.

Par rapport à l'année dernière à la même époque, le nombre d'accompagnements se maintient mais fait notoire, un certain nombre d'agriculteurs et agricultrices ayant déjà fait appel à l'association plusieurs années auparavant, ont rappelé Solidarité Paysans cette année. Si ces « rappels » expriment une confiance envers l'association, ils témoignent également de la forte pression subie par la profession ces dernières années.

De fait, des exploitations déjà fragilisées par le passé, se trouvent à nouveau en difficulté.

Autre fait marquant, que l'analyse des chiffres 2023 viendra préciser dans les prochains mois : les accompagnements se complexifient et génèrent un nombre d'heures de travail de plus en plus important par personne accompagnée. Ainsi, si les accompagnements augmentent peu en nombre, leur contenu est en revanche en franche évolution.

Laure Gaillard
salariée

Témoignages d'un père et sa fille

UNE TRANSMISSION INATTENDUE



Il y a quelques temps, Bastien Durand (journaliste à La Montagne à l'époque) s'était rendu chez Pascal Bourdier pour recueillir son témoignage. Ce dernier avait fait appel à Solidarité Paysans il y a quelques années et a bien voulu en parler, ainsi que de la transmission de sa ferme vers sa fille, Laetitia. Ci-dessous quelques extraits choisis de l'article « Entre père et fille, une transmission salvatrice », à retrouver en intégralité en ligne sur le blog de Bastien Durand, « Nouvelles Bottes ».

Le bêlement des chèvres s'entend depuis la petite route qui mène à la fromagerie, sur les hauteurs du hameau de La Garde. À l'intérieur, une quarantaine de « biquettes » s'éparpillent dans l'enclos tapissé de foin. À côté, l'atelier de transformation et la chambre froide attendent la prochaine traite matinale. « Et voilà ! », lance Laetitia Bourdier, le sourire aux lèvres. La jeune femme de 28 ans s'est installée à son compte pour confectionner des fromages de chèvre sur la commune de Beaumont-les-Randan.

Sa jeune entreprise fait renaître la ferme familiale depuis deux ans. Pourtant, son père n'aurait jamais imaginé qu'un de ses enfants (Laetitia a aussi un frère) reprenne cette exploitation, synonyme, pour lui, de calvaire. Une reprise inattendue

C'était dans les années 2000 se souvient Pascal Bourdier. « Ça a mal tourné... », admet-il, tête baissée. Les dettes ont commencé à s'accumuler. Le père de Laetitia élevait des poulets et faisait des céréales. « J'étais tout seul et je courais partout, rien n'allait », continue-t-il. Le prix des volailles et le marché des céréales se cassaient la gueule ». Qu'est-ce qu'il pouvait y faire ? Une période compliquée s'en est suivie avec un redressement judiciaire de plus de quinze ans. « J'ai même dû prendre un travail de chauffeur à côté, j'étais double actif ».

En dépression, Pascal n'a pas supporté la situation. En 2006, après une tentative de suicide, il est hospitalisé et ne peut plus travailler. Le « trou noir » s'est poursuivi jusqu'en 2014 lorsqu'il décide de faire appel à l'association Solidarité paysans. « On a cherché ce qui n'allait pas. Mais rien ne clochait vraiment, les conditions du marché faisaient que ce n'était plus rentable ».

Assise sur la chaise dans la cuisine, Laetitia réécoute l'histoire de son père, émue. « Il y avait des choses que je ne savais pas ». En 2018, après plusieurs expériences, elle n'a pas encore trouvé sa voie. « Je voulais travailler avec les animaux », confie-t-elle. Après une formation de technicienne agricole et un stage chez un chevrier, le déclic arrive et elle souhaite s'installer. Lorsqu'elle en parle à son père, l'enthousiasme est pour le moins absent. La jeune femme se souvient : « Il m'a dit texto : Mais pourquoi tu veux faire ça, t'es folle ! ». Le débat n'avait pas lieu d'être cette année-là. « Je me disais qu'elle allait se faire chier comme moi ».

**« IL M'A DIT TEXTO :
MAIS POURQUOI TU
VEUX FAIRE ÇA, T'ES
FOLLE ! »**

Après plusieurs visites dans l'exploitation de Christian – le maître de stage de Laetitia lors de son apprentissage, « j'ai compris », explique Pascal. Ce qui m'a marqué c'est la passion qu'elle avait avec les chèvres ». Et puis, l'installation de sa fille ne s'est pas faite dans les mêmes conditions que lui. Moins de matériel, moins d'investissements, et moins « d'emmerdes » avec les céréales. « Je ne suis pas matérialiste, mais j'avais tiré jusqu'au bout pour m'en sortir. Il y a une certaine fierté qu'elle reprenne quelque chose derrière ».

Bastien DURAND

Journaliste indépendant

Article à retrouver en intégralité sur nouvellesbottes.fr, "Entre père et fille une transmission salvatrice"

Retour d'expériences

À SOLIDARITÉ PAYSANS ON SE FORME TOUT LE TEMPS !



Être accompagnateur-riche à Solidarité Paysans, cela s'apprend. C'est pourquoi, depuis sa création, l'association organise des formations pour ses bénévoles et salarié-es. Cette année, les équipes du 03, 43 et 63 ont suivi un cycle de formation sur le thème des émotions animé par Céline Bourdeaux, psychopraticienne et René Clavier, psychothérapeute.

.Nous avons compris qu'accompagner les personnes, c'est certes les aider sur les plans techniques, financiers et administratifs mais c'est aussi et surtout accompagner leurs émotions et les nôtres. En effet, les personnes que nous essayons d'aider traversent souvent une période difficile, et cela génère en elles de vives émotions, comme la tristesse, la peur, ou parfois la colère. Les connaître, savoir les repérer, cela permet de mieux les comprendre et de mieux les accompagner. Les ignorer c'est au fond négliger ce que vit vraiment la personne. En tant qu'accompagnateurs, nous sommes nous aussi traversés par des émotions qui, si elles nous submergent, nous empêchent d'aider correctement la personne et d'être réellement à son écoute.

Nous nous sommes réunis 3 fois cette année dans chaque département. Le temps de formation est suivi par un temps que l'on appelle « le groupe de parole » : dans la respect de la confidentialité, chaque binôme peut exposer un accompagnement qui lui pose humainement souci ou question. Les autres bénévoles ainsi que Céline et René apportent leur vision des choses, et aident le binôme à y voir plus clair. L'expérience de chacun, et notamment des anciens bénévoles expérimentés, enrichit le groupe. A chaque fin de formation, les bénévoles présents témoignent d'un vif intérêt. Ils ont particulièrement apprécié les mises en situation où les

bénévoles jouent par exemple le rôle d'un-e agriculteur-ice accompagné-e, ou le rôle d'un banquier hostile face au binôme.



- « Ce cycle sur les émotions a été vraiment utile »
- « L'humain est complexe, c'est important d'en discuter et de se former à sa compréhension »
- « J'aime les groupes de parole, j'aime que l'on se réunisse tous, ça aide à prendre du recul »
- « C'est important de se réunir car c'est comme ça qu'on fait équipe »
- « Moi qui suis bénévole depuis 10 ans, je ne me lasse pas de ces formations et groupe de parole, ça me remet à niveau, ça me fait des piqûres de rappel »



Message aux bénévoles qui ne viennent pas à ces temps d'échange : « viens ! Nous avons besoin de toi, de ton expérience, et tu apprendras toujours quelque chose de nouveau » !

Anne-Laure Bianconi
Salariée

ÉMOTIONS/BESOINS

La **Tristesse** a besoin d'être **consolée**

La **Colère** a besoin d'être **entendue et accueillie**

La **Peur** a besoin d'être **rassurée** et appelle de la **protection**

La **Joie** a besoin d'être **partagée et célébrée**

Retour d'expériences - suite

LE QUIZZ

Nous avons également travaillé sur le cadre de l'intervention de Solidarité paysans. Bénévoles, êtes-vous « d'accord », « pas d'accord » ou « sans avis » sur les phrases suivantes (réponses ci-contre)

1. Accompagner c'est donner à la personne mes solutions pour résoudre ses difficultés

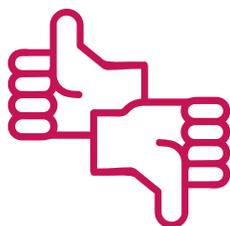
*d'accord *pas d'accord *sans avis

2. Solidarité paysans peut refuser d'accompagner certaines personnes

*d'accord *pas d'accord *sans avis

3. Je peux aller voir la personne accompagnée sans mon binôme

*d'accord *pas d'accord *sans avis

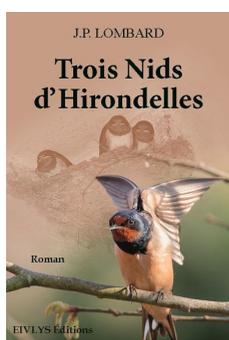


2. Oui. Dans plusieurs cas de figure :
- Si le besoin exprimé ne correspond pas à nos missions et/ou compétences
- Si la personne ne respecte pas ses devoirs envers l'association : manque de respect au binôme, ne collabore pas, ne donne pas les informations nécessaires à la compréhension du dossier, si le contrat d'engagement réciproque n'est pas respecté. La décision d'arrêter un accompagnement peut se faire en groupe de parole.
- Si le bénévole et/ou le salarié n'est pas à l'aise, il peut y avoir changement des accompagnateurs
Un bénévole est libre d'arrêter à tout moment un accompagnement, à condition d'en informer l'autre membre du binôme.
Oui, à condition de l'en informer, et de lui faire un compte rendu de la rencontre

Réponses :
1. Non ! pas de solutionisme à SP ! j'aide la personne à trouver ses propres solutions, grâce à l'écoute de ses émotions (a-t-elle peur ? est-elle triste ? en colère), de ses objectifs. Je respecte son rythme et sa demande. Nous échangeons. Si la personne est d'accord, je peux lui donner mon avis, ou des conseils

Lecture

« TROIS NIDS D'HIRONDELLES »



Le dernier livre de Jean-Pierre Lombard est sorti !

Survivre sur ces rudes plateaux de Margeride en exerçant la profession de berger de village dans les années 1900 représentait un pari difficile.

La misère était souvent présente au quotidien. Poussés par leur jeunesse, les enfants d'Auguste et Louise rejoignent la " grande ville ". Leur avenir, plus prometteur, fut malheureusement contrarié par la Grande Guerre. Joseph, un de leurs petits-fils, en sera le plus marqué.

Il est amené à venir vivre plusieurs périodes de ses jeunes années chez ses grands-parents. Il découvre cette population paysanne laborieuse et la vie de berger de son grand-père, au quotidien.

Au contact des animaux, une passion, peut-être héréditaire,

se développe chez lui. Il endosse, à son tour, le métier de berger. Il aurait pu s'enfermer dans cette vie marginale, propre à cette fonction, mais grâce à un parcours jalonné parfois de belles rencontres, et par son courage, sa sensibilité et sa volonté, son existence devient tout autre.

Amoureux de la nature et de ses hirondelles, il n'oublie pas, pour autant, d'apporter aux personnes nécessiteuses qu'il rencontre sur son chemin son aide et sa générosité. Ce qui lui permet de donner un véritable sens à sa vie.

Le commentaire de Laurence : Jean-Pierre a encore signé !

De sa plume historique et romanesque, il retrace les péripéties de la vie d'un homme au début du XXème siècle. Il s'agit de traverser des faits dramatique comme la guerre, la mort, les duretés de la vie à la campagne, mais aussi les joies et petits bonheurs. C'est un hymne à la modestie et humilité face aux événements, mais aussi un beau témoignage d'un homme connecté à la nature et son environnement.

Bravo JP !!

Témoignage

FRANCK, ENSEIGNANT EN LYCÉE AGRICOLE : À QUOI RÊVENT LES ÉLÈVES ?

Le lycée Louis Mallet propose plusieurs filières de formation : agricole, nature, transformation agroalimentaire et cosmétique, commerce aliments et boissons. Il est relié au contexte du Cantal, un élevage extensif en bovins lait allaitants. Il comporte également un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) et une Unité de Formation par Apprentissage, une exploitation agricole et un atelier technologique.

Arnaud : à quoi rêvent les élèves ?

Franck : Ce sont des jeunes motivés et passionnés. L'installation à terme est la raison d'être principale de leur formation. Ils souhaitent vivre dignement de leur travail, avec une agriculture rémunératrice. Ils tiennent à préserver du temps pour une vie sociale et familiale en dehors de la ferme. Toutes choses qui semblent souhaitables mais pas toujours vérifiées quand ils regardent leurs aînés soumis à des exigences de performance et de compétitivité économique qui laissent peu d'échappatoires. Ils ne reproduiront sans doute pas les modèles qu'ils ont connus chez leurs grands-parents ou parents.

“
**ILS SOUHAITENT VIVRE DIGNEMENT
DE LEUR TRAVAIL, AVEC UNE AGRICULTURE
RÉMUNÉRATRICE.
ILS TIENNENT À PRÉSERVER DU TEMPS
POUR UNE VIE SOCIALE ET FAMILIALE
EN DEHORS DE LA FERME.**
”

Arnaud : quelles évolutions peut-on remarquer dans la formation ?

Franck : La demande de formation reste importante chez les jeunes. Sur 45 demandes, nous retenons une trentaine de candidats par classe. En vingt ans, on est passé d'une proportion de 5 filles à une quinzaine. La formation n'est pas hors sol et favorise de nombreux échanges avec le monde professionnel agricole. Elle prend en compte les aspects environnementaux en vue de pratiques plus vertueuses : ne pas traiter systématiquement, réduire les phytosanitaires, réduire les antibiotiques. Elle prend en compte les attentes sociétales en termes de qualité, de valorisation du territoire. Elle est vigilante sur le bien-être animal. Quant à l'outil numérique, il prend une importance croissante.

A : Est-il souhaitable de favoriser des rencontres entre Solidarité Paysans et des élèves ?

Franck : Avec un bac pro à l'âge de 18-19 ans, ces jeunes pourront théoriquement s'installer et se trouveront en responsabilité d'exploitation, avec un volume financier considérable à gérer. Il ne faut pas cacher les contraintes auxquelles ils seront soumis. Il ne faut pas leur mentir, car le système ne leur fera pas de cadeau. Pour contrer les risques d'isolement, il est nécessaire de les éveiller aux groupes de paroles et d'échanges, de les éveiller au rôle d'écoute que peut avoir Solidarité Paysans, quel que soit le stade des difficultés.

Propos recueillis par Arnaud Favart

Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme

auprès de Franck Panafieu

Bénévole à Solidarité Paysans Cantal



L'exploitation agricole du lycée, un rôle de mise en situation

30 laitières, montbéliarde

20 broutards, Aubrac,

160 brebis, agneau label pays d'Oc

Un modèle sous les yeux, qui permet d'acquérir des savoir-faire et expérimenter des évolutions.

Des exemples de travaux pratiques : comment passer en agriculture raisonnée ou en bio ? Comment favoriser l'observation en vue de meilleures pratiques phytosanitaires ? Avec quelles ressources et quelles conséquences ?

Auvergne-Rhône-Alpes

LA PAC : DES AIDES AUJOURD'HUI INDISPENSABLES AU REVENU AGRICOLE

La Politique Agricole Commune (PAC) est née en 1962. Elle a été créée au sortir de la Seconde Guerre mondiale par les six pays fondateurs de la Communauté Européenne. Produire était alors la première préoccupation afin de nourrir les populations à un prix abordable et d'assurer des revenus satisfaisants aux agriculteurs. Régulièrement révisée, sa dernière version est entrée en vigueur en 2023.

UNE POLITIQUE EUROPÉENNE NÉE IL Y A 60 ANS

Les cinq objectifs de la PAC ont été définis dans le traité de Rome, signé en 1957 :

- accroître la productivité de l'agriculture (il s'agissait d'encourager les agriculteurs à produire ces denrées en accompagnant leur modernisation) ;
- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ;
- stabiliser les marchés ;
- garantir la sécurité des approvisionnements ;
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Si la PAC, au début, a d'abord servi à mieux structurer et à développer le marché, elle a progressivement permis d'encadrer et de soutenir la production et les producteurs, comme par exemple avec les quotas laitiers ou encore le soutien aux produits de qualité (IGP, AOP) avec une exigence environnementale de plus en plus intégrée aux normes de production. Les aides PAC sont revues tous les 5 ans : en 2023, nous venons d'entamer un cycle de 5 ans (2023-2027).

LES PRINCIPES DE LA PAC 2023-2027 ET SON FINANCEMENT

La PAC entrée en vigueur cette année s'appuie sur des Plans Stratégiques Nationaux (PSN) qui laissent une latitude d'adaptation, voire de dérogation, aux pays quant à l'application des grands objectifs. La PAC bénéficie de deux fonds distincts :

- Le premier pilier est financé par le Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA). L'État est autorisé de gestion des aides du premier pilier et des mesures surfaciques ou assimilées du FEADER (MAEC surfaciques, soutien à l'agriculture biologique, ICHN, prévention de la prédation, assurance récolte et FMSE)
- Le second pilier est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et des cofinancements nationaux.

Les Régions sont autorités de gestion régionales des mesures non surfaciques du FEADER (forêt, investissements, installation, MAEC forfaitaires, LEADER...). **La PAC 2023-2027 affiche un soutien à la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique, au soutien des petites et moyennes exploitations ainsi qu'à l'égalité hommes-femmes. Ainsi :**

- Le pacte vert pour l'Europe, qui reste un modèle économique, pose des conditions renforcées quant aux surfaces consacrées à la biodiversité et à des éléments non productifs. Au moins 25 % du budget consacré aux paiements directs sont alloués à des programmes écologiques.
- L'aide redistributive aux revenus : les pays de l'UE doivent consacrer au moins 10 % de leurs paiements directs à l'outil d'aide redistributive au revenu, afin de mieux répondre aux besoins en termes de revenu des petites et moyennes exploitations agricoles.
- Pour la première fois, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'augmentation de la participation des femmes aux métiers de l'agriculture font partie des objectifs des plans stratégiques relevant de la PAC.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES AIDES PAC ? COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION ?

Les règles qui permettent de bénéficier de la PAC s'appuient à la fois sur les surfaces et sur le statut d'agriculteur actif. Une fiche spécifique permet de savoir qui peut bénéficier de la PAC.

Chaque paysan-ne doit identifier les éléments d'information à réunir pour faire sa déclaration dans les temps impartis à partir du site TELEPAC sachant que, pour certaines déclarations (ex : protection des troupeaux), il faut aller sur un autre site.

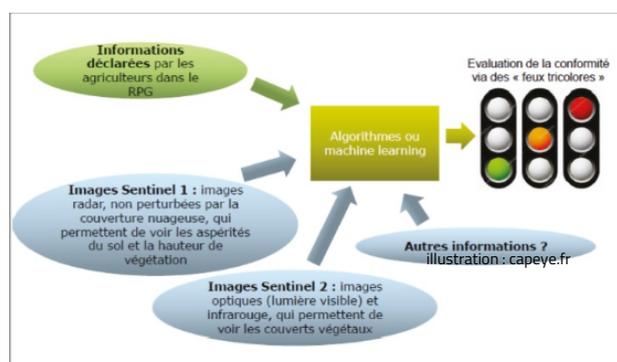
Il faut bien connaître son parcellaire et, aujourd'hui, identifier, en sus, les parcelles en prairies, landes et parcours, les haies présentes, les arbres isolés, les bois ou bosquets : tout élément non travaillé constitue un socle de biodiversité pris en compte dans le calcul des primes.

Pour les animaux, notamment les ruminants, le comptage est très particulier et nécessite de la rigueur : l'aide est calculée par une formule relativement complexe.

Depuis cette année, toutes les déclarations se font en ligne et le smartphone, outre qu'il est devenu l'outil administratif de base bon nombre d'agriculteurs, est indispensable pour la PAC, notamment pour recevoir des alertes.

Ainsi, face à cette fracture numérique, sans parler de la complexité à comprendre les subtilités des aides, de nombreux paysan.ne.s doivent se faire aider pour faire leurs déclarations. Bien, souvent, ils/elles s'adressent aux chambres d'agriculture, et ce, moyennant une rémunération de plusieurs centaines d'euros.

LE CONTRÔLE DES DÉCLARATIONS



LE VERSEMENT DES AIDES ET LEUR IMPORTANCE POUR LE REVENU

Aujourd'hui, les contrôles des déclarations de surfaces se font grâce aux photos satellitaires du parcellaire prises tous les 3 à 6 jours (à 20 mètres près) grâce à des algorithmes : si la déclaration n'est pas complètement conforme à ce qui est déclaré, l'agriculteur.rice reçoit alors une alerte sur son téléphone (feu orange ou rouge) pour lui signaler une discordance, le déplacement de l'administration n'intervenant qu'en cas de nécessité.

Le versement des aides se fait en fin d'année. Pour beaucoup de petites et moyennes fermes, la PAC constitue une part significative de leur revenu, le prix des produits étant insuffisant pour le garantir. Ainsi, les modifications de la PAC mal comprises ou maîtrisées peuvent conduire à des baisses de revenus pour certains.

EN CONCLUSION

La déclaration PAC peut générer du stress étant donné sa complexité. C'est important de pouvoir être conseillé pour anticiper ses éventuels effets sur leur revenu : avec l'inflation depuis le printemps 2022 et les prix agricoles qui, parfois, n'augmentent pas ou subissent de grosses variations, ce complément de revenu est indispensable pour beaucoup de paysan.nes.

En 2024

J'ADHÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION

Je choisis à l'association départementale correspondant à mon lieu de vie : je remplis puis découpe ce bulletin, et l'envoi à "Solidarité Paysans, Maison des Paysans, Marmilhat, 63370 Lempdes".

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse Postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

J'adhère à l'association Solidarité Paysans

Allier Cantal Haute-Loire Puy-de-Dôme

Avec une cotisation :

en chèque en espèce

de base : 15€ de soutien : 50€

bienfaiteur-riche : 100€ libre : ___€

Date : _____ Signature : _____

PARTIE A LAISSER A SOLIDARITÉ PAYSANS



PARTIE A CONSERVER POUR VOUS

Prénom : _____ Nom : _____

J'adhère à l'association Solidarité Paysans

Allier Cantal Haute-Loire Puy-de-Dôme

Avec une cotisation : en chèque en espèce

de base : 15€ de soutien : 50€

bienfaiteur-riche : 100€ libre : ___€

Date : _____

PETITE ANNONCE

Vous partagez, nous publions !

Chèvreerie à vendre dans les Combrailles cause arrêt de production. 10 ha. Cheptel : Troupe caprine de 70 chèvres en production. Bâtiments d'exploitation : un hangar à fourrage, un atelier une chèvrerie comprenant 3 lots de chèvres et chevrettes avec atelier de transformation neuf. Aux normes des effluents d'élevage.

Contact : Philippe VOYER · 04 73 44 45 98
p.voyer@puy-de-dome.chambagri.fr

AGENDA

Assemblées Générales 2024

Auvergne · fin mars · Grenier-Montgon (43)
Date précise à venir (entre le 26 et le 28 mars)
AG statutaire le matin. Temps ouvert l'après-midi.

Cantal · 31 janvier · Saint-Etienne-de-Chomeil
AG statutaire le matin. Temps ouvert l'après-midi.
Thème : mécanismes de création
de la pauvreté et de la précarité.

Haute-Loire · 5 février · Auberge de Vailhac

Puy-de-Dôme · 12 février · lieu à venir
AG statutaire le matin. Formation l'après-midi.

Formation des bénévoles

Allier · 31 janvier · Montet
Formation le matin. Accueil des
nouveaux bénévoles l'après-midi



Le Tintamarre

Éditeur

Solidarité Paysans En Auvergne
Maison des Paysans, Marmilhat
63370 Lempdes
auvergne@solidaritepaysans.org
04 73 14 36 10

Imprimeur

Les Alchimistes · Printconseil
28 avenue Jean Moulin
63540 Romagnat

Solidarité Paysans En Auvergne est en partenariat avec :